

Jean-François BUISSON

LES DÉCORS À LA MOLETTE DES CÉRAMIQUES COMMUNES DE POITOU-CHARENTES

A l'exception du nord du Poitou, la totalité de la région a connu une production de céramique commune décorée à la molette (1). Si le *corpus* des formes diffère en Poitou et en Saintonge, les principaux décors à la molette s'y retrouvent au même moment. C'est pourquoi nous avons regroupé ici l'Angoumois, le Poitou et la Saintonge.

I. Les sites

Les sites étudiés dans le cadre de cet article sont les suivants :

En Saintonge :

- Saintes, 10 rue Port-Larousselle (pour les années 20/70 de n.è. et quelques contextes plus tardifs (US 5303 (250-300 ap. J.-C.) et 4201 (abandon tardif)) ;
- Saintes, Ateliers Municipaux (un dépotoir des années 30/50 de la campagne de sauvetage 1991) ;
- Saintes, 23 rue Grelaud (essentiellement Z 2, US 7 : 80/90 de n.è.) (Fig.1) ;
- Saintes, "Le Champ Cloux" (atelier de potier d'époque flavienne) ;
- Cognac, "La Haute Sarrazine" (dépotoirs III^{ème} s) (Fig.2) ;

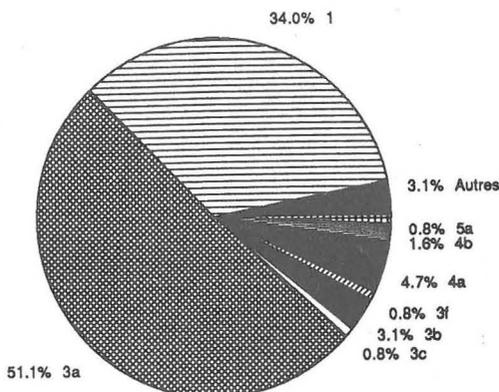


Figure 1 - Saintes : 23, rue Grelaud, zone II, U.S. 2.

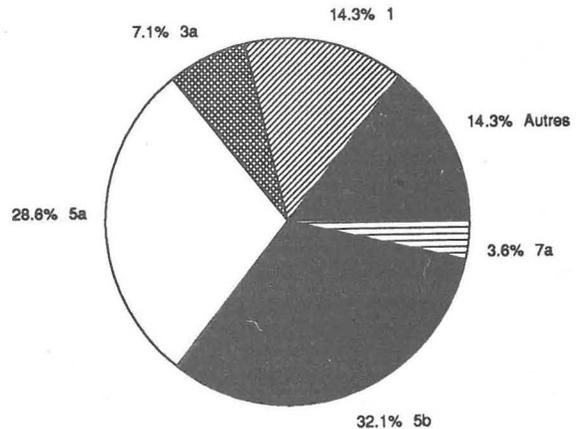


Figure 2 - Cognac : La Haute Sarrazine.

- La Rochelle, "Les Minimés" (plusieurs niveaux, de la fin du II^{ème} s. au début du IV^{ème} s., vus avec B. TEXIER).

En Poitou :

- Poitiers, "P 14" (Chantier de la "Maison des Sciences et Techniques"), où nous avons "sondé" quelques US tardives (IV^{ème}-V^{ème} s.) et bénéficié de l'important travail réalisé par N. ROUQUET dans le cadre de son Mémoire de Maîtrise sur *Les céramiques communes gallo-romaines de Poitiers* (1990) ;
- Villegats/Barro, atelier flavien du sud du Poitou, en limite de ces deux communes, détruit en partie par l'aménagement de la RN 10.

En Angoumois :

- Luxé, "La Haute Terne" : dépotoir couvrant les années 20/60 ap. J.-C ;
- Angoulême, "Ilot Chabrefy" : seul le puits n° 1 a été inventorié ici (Utilisation : 20/50 ; comblement : 50/90 de n.è).

Un certain nombre d'unités stratigraphiques ou de sites inventoriés, essentiellement urbains, ont été écartés ici, du fait de la présence d'un mobilier résiduel important : n'ont été gardés que les ensembles les plus homogènes.

Cet article n'a pu être réalisé que grâce à l'obligeance des responsables d'opérations, des chercheurs travaillant sur ces mobiliers et responsables des dépôts de fouilles, parmi lesquels J.-P. BAIGL, B. BOISSAVIT-CAMUS, M. FABIoux, A. MICHAUD, N. ROUQUET et B. TEXIER.

Pour certains sites, les comptages ont été réalisés par individus, pour d'autres, où le traitement n'était pas encore achevé, par tessons décorés. De ce fait, on n'a raisonné que sur la présence du décor, pour la période concernée, pour établir le tableau typo-chronologique présenté.

Ce tableau ne reflète pas la fréquence de chaque type de décor pour les périodes concernées (2). D'autre part, nous avons manqué de lots céramiques dans des contextes des III^{ème}-IV^{ème} s. et, après divers "sondages", la quasi-absence de décors à la molette dans des niveaux augustéens nous a conduit à faire commencer notre tableau à l'époque tibérienne, bien que ce mode de décoration apparaisse dès l'augustéen précoce (3).

II. LES FORMES

La Fig. 3 donne le *corpus* des principales formes de céramique commune grise décorées à la molette, en Saintonge, au Haut-Empire (d'après J. et M.-H. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, et, pour les formes 525 et 537, N. Laurenceau, M.-H. et J. Santrot, Nouveautés dans la céramique commune, dans *Aquitania*, Suppl. 3, 1988).

Les plus couramment rencontrées sont les S. 250, S. 122 et S. 261/271 :

- Les S. 250 : les variantes a, b et c de J. et M.-H. Santrot (CCGRA, 1979) sont nettement carénées alors que d et e sont pratiquement ovoïdes. Sur les premières, la carène constitue une limite pour la zone décorée, située sur la partie inférieure ou supérieure (c'est le cas le plus fréquent) de la panse ; l'autre limite est généralement constituée par une gorge. Sur les secondes, le potier a fait ressortir la carène, très faible, par une gorge ; le décor, situé au-dessus de celle-ci, peut se poursuivre sous cette gorge. La limite supérieure du décor est, elle aussi, soulignée par une gorge. On rencontre également des S. 250 en Poitou et en Angoumois. La forme est encore présente, dans un contexte de la fin du III^{ème} s., en Angoumois (La Rochette "Trou Amiault", fouille J. Gomez de Soto).

- La S. 122 est une coupe à panse hémisphérique, bord vertical, fond plat et lèvre à bourrelet externe. Le profil complet a été restitué d'après des découvertes réalisées à Luxé ("La Haute Terne"), dans un contexte tibérien, et à Angoulême ("Ilot Chabrefy"), dans un contexte flavien. La forme disparaît dans la première moitié du II^{ème} s.

- Le grand vase ovoïde S. 271 est décoré d'une ou deux bandes de molettes limitées par des gorges.

Parmi les autres formes, on peut noter que le grand pichet S. 372, connu en 1979 dans un contexte saintais des années 70/80 ap. J.-C., est désormais attesté dans les niveaux tibériens d'Aulnay-de-Saintonge (J. et M.-H. Santrot, *Aquitania*, 2, p. 137 et pl. 27) et a été rencontré en Angoumois (Luxé, "La Haute Terne") dans

un milieu des années 40/60. On ne dispose malheureusement toujours pas du profil complet de cette forme.

III. LES DECORS (Fig. 4)

Le **type 1**, composé de simples bâtonnets verticaux (quelquefois légèrement inclinés), est le plus répandu : on l'a rencontré sur l'ensemble des sites étudiés : en Angoumois, à Luxé et Angoulême ; en Saintonge, à Saintes, "Port Larousselle", pour les années 40-60 (US 5125) et 50-70 (US 5206 et 5117), au 23, rue Grélaud (Z 2, US.7, 80-90 ap. J.-C.), sur l'atelier flavien du "Champ Cloux", dans un fossé comblé pendant les années 120-160, au 83, Cours Lemerrier, à Cognac et à La Rochelle ("Les Minimes", fin II^{ème}-début III^{ème} s. (30 XVIII), seconde moitié du III^{ème} s. (3D XVIII, 2D VI P et 2D H2) et pour les années 300-340 (MIN S3)) ; en Poitou, on le retrouve produit par l'atelier flavien de Villegats/Barro et dans les niveaux du II^{ème} s. de la Maison des Sciences et Techniques étudiés par N. ROUQUET, ainsi que dans des contextes beaucoup plus tardifs de ce même site (320-340 : 11226, dont un individu en céramique commune blanche ; on rencontre également cette molette sur céramique à l'éponge ; 340-360 : 11203, postérieurement à 360 : 1085).

C'est le décor qu'on trouve le plus souvent sur les S. 261/271. Sa simplicité explique sans doute sa longévité.

Le **type 2** est composé de bâtonnets d'obliques opposées se rejoignant à leur sommet pour former un "V" inversé (décor "en chevrons"). C'est un décor précoce qu'on trouve également sur les céramiques semi-fines brunes (S. 534a et b et S. 543). Sur céramique commune grise, il perdure dans le troisième quart du I^{er} s. et disparaît avant sa fin. On peut le considérer comme un bon "fossile directeur" du second quart du I^{er} s.

Le **type 3** regroupe les décors constitués de casiers carrés ou rectangulaires de bâtonnets obliques. Le plus fréquent et le plus précoce (variante a) est composé de casiers réguliers de bâtonnets obliques opposés. On a regroupé pour les comptages, avec cette variante, d'une part, les décors qui contiennent un bâtonnet vertical (sans doute un moyen pratique pour l'artisan d'achever sa molette en comblant un "blanc") et, d'autre part, ceux qui ont deux casiers voisins de bâtonnets obliques dans la même direction (le cas est plus rare).

Ce décor se rencontre sur l'ensemble des sites étudiés. Ajoutons qu'il est aussi présent dans les contextes tardifs de Saintes, "Port Larousselle" (US 5303 : seconde moitié du III^{ème} s. ; US 4201 : niveau d'abandon de la fin du III^{ème} s. ou du début du IV^{ème} s.).

La variante 3b, composée de casiers de bâtonnets obliques opposés, et où chaque casier est séparé de son voisin par un bâtonnet vertical, ne semble apparaître qu'au milieu du I^{er} s. à Angoulême, ("Ilot Chabrefy" ; P1 ; 50-90) et Saintes ("Port Larousselle" ; US 5204 : 50-70). On la trouve encore dans des contextes de la seconde moitié du III^{ème} s. à La Rochelle ("Les Minimes" ; 3D XVIII et 2D H2). A cette date, elle est absente dans les lots inventoriés à Cognac et Poitiers.

La variante 3c est constituée de casiers d'obliques opposés deux par deux et séparés par un bâtonnet vertical. Dans les lots étudiés, elle n'est représentée

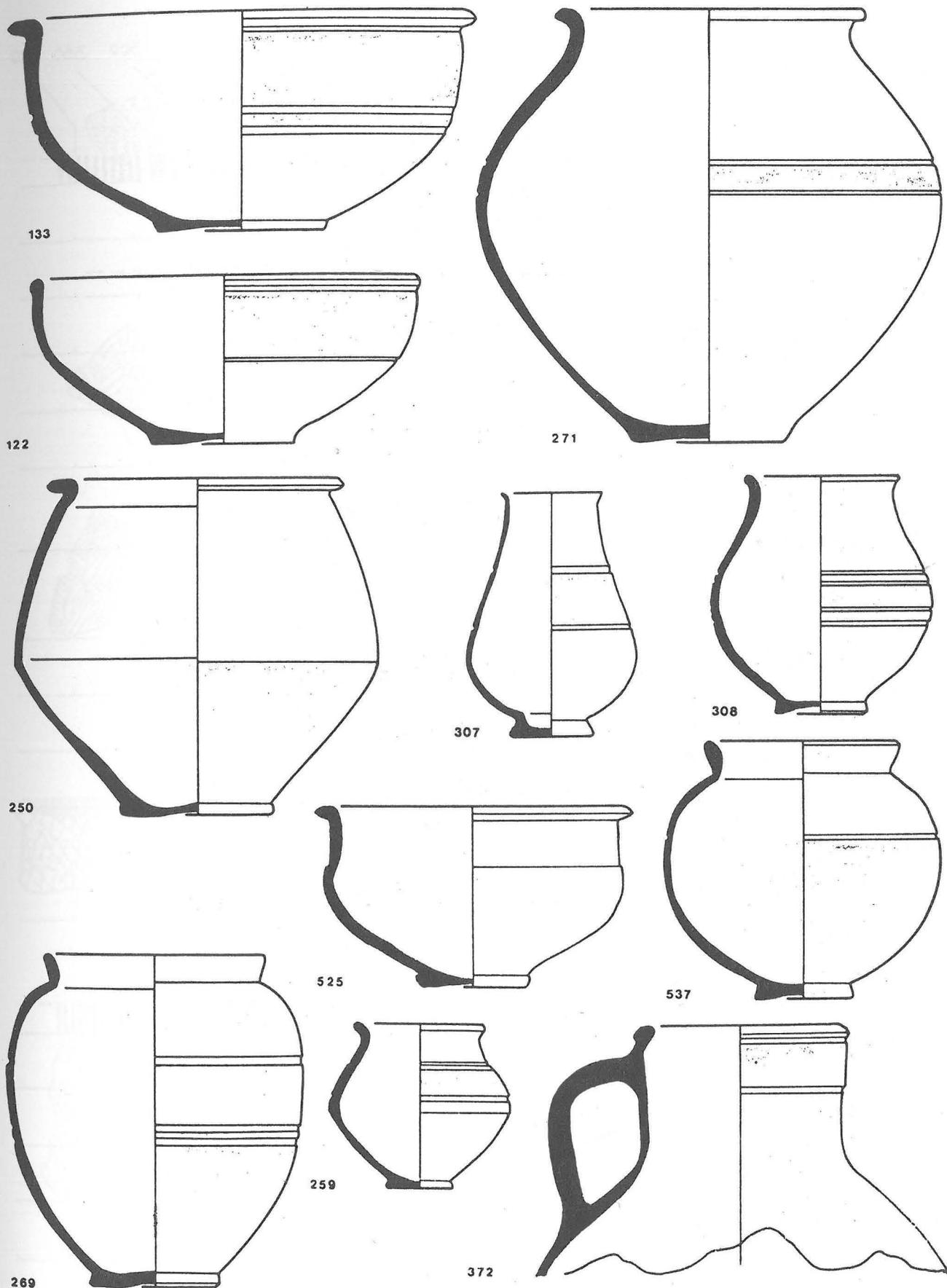


Figure 3 - Principales formes de céramique commune grise décorées à la molette.

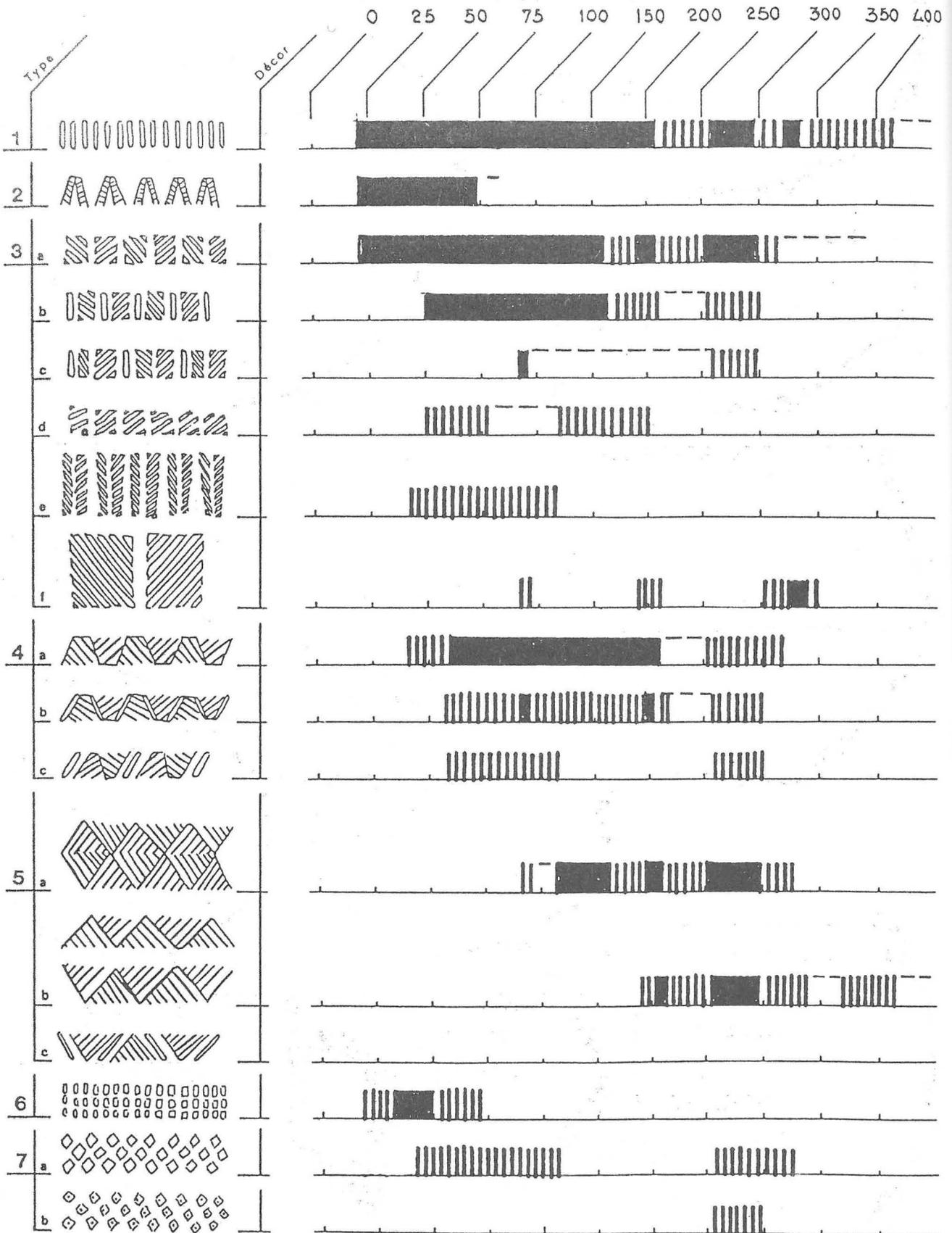


Figure 4 - Tableau typo-chronologique des décors à la molette.

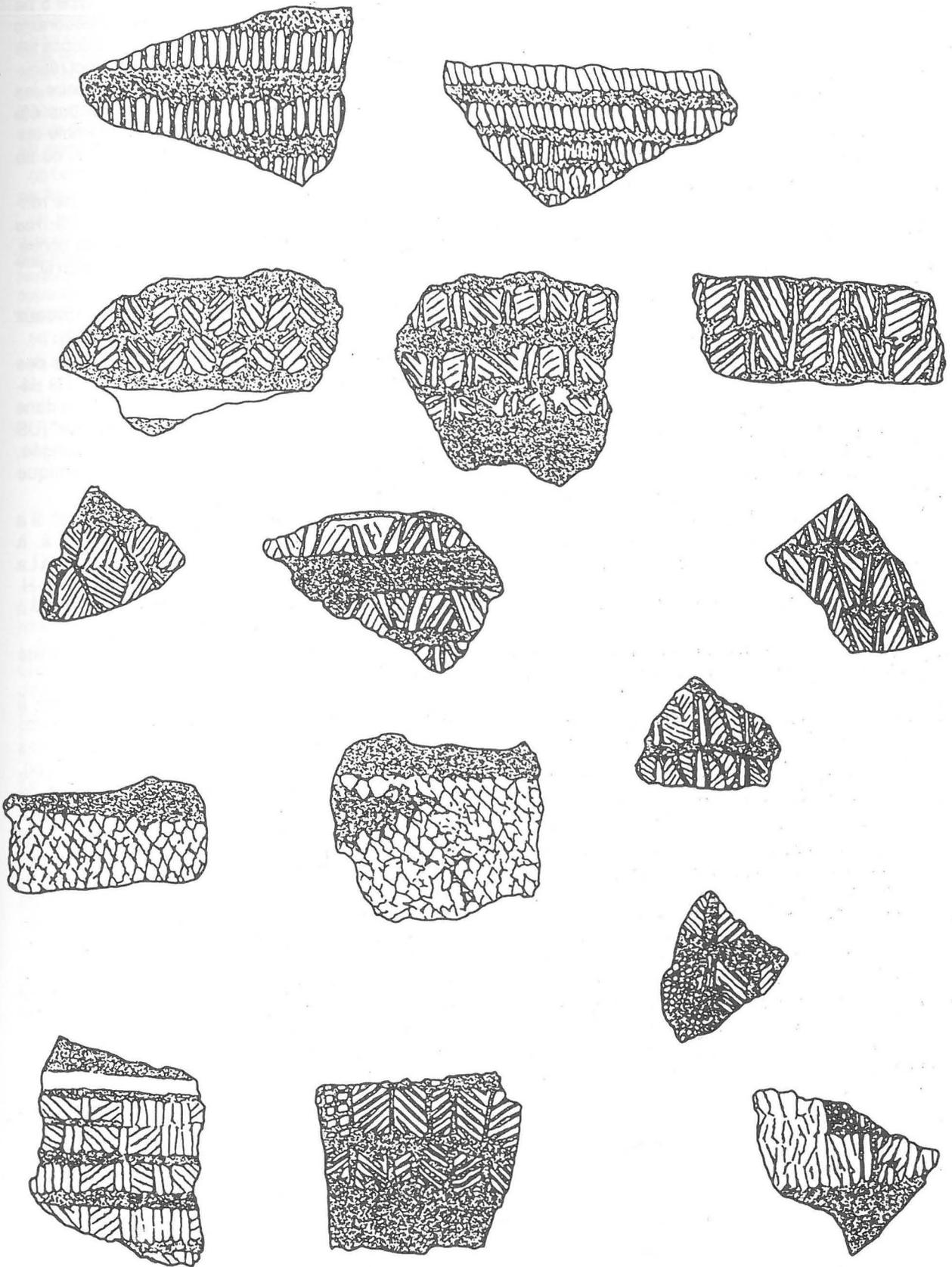


Figure 5 - Les décors à la molette produits à Barro/Villegats (dessin M. COUTUREAU)

qu'à Saintes (23, rue Grelaud : 80-90 ap. J.-C.) et à La Rochelle ("Les Minimés" ; 2D H2 et 2D VI P : seconde moitié du III^{ème} s.). Elle a été rencontrée, par ailleurs, sur de nombreux sites de surface saintongeais (en Charente, à Guimps, "La Croix", Salles d'Angle, "Les Tubias" et à Vignolles, "Toutvent").

Nous n'avons pas présenté ici des sous-variantes de 3b et de 3c, où les casiers d'obliques sont régulièrement séparés par 2 ou 3 bâtonnets verticaux : nous ne disposons pas d'assez d'individus.

Des molettes où alternent des bâtonnets obliques et des bâtonnets verticaux en nombre irrégulier ont été utilisées dans les deux ateliers flaviens de Saintes, "Le Champ Cloux" et Villegats/Barro.

La variante 3d est composée de casiers de bâtonnets obliques orientés dans la même direction. On l'a reconnue à Poitiers et Angoulême. Une molette de ce type a été figurée par J. et M.-H. Santrot (4).

Nous avons sous-distingué :

- en e, un décor d'obliques opposées dont la largeur des casiers est égale ou inférieure au quart de leur hauteur. Elle a été rencontrée à Saintes ("Port Larousselle", US 4110 : 40-60 ap. J.-C.) et à Villegats (elle ne paraît pas avoir été produite par cet atelier). C'est une molette de cette variante qui est figurée par J. et M.-H. Santrot sur leur forme 124 (40-110).

- en f, un décor de très grands casiers d'obliques opposés, rencontré à la fin du I^{er} s. à Saintes (23, rue Grelaud), à La Rochelle à la fin des II^{ème} s./début III^{ème} s. et au début du IV^{ème} s., à Poitiers au début du IV^{ème} s. (P 14, 1126 : 320-340).

Le **type 4** regroupe les décors constitués de casiers quadrilatéraux (en "triangles tronqués") de bâtonnets obliques.

L'exemplaire de la variante 4a dans le contexte le plus ancien vient de Luxé (40-60 ap. J.-C.). Courant à l'époque flavienne (Saintes, "Le Champ Cloux" et 23, Rue Grelaud ; Villegats/Barro), les exemplaires les plus tardifs ont été découverts à La Rochelle, "Les Minimés" (S3 : début du IV^{ème} s.).

Dans la variante 4b, les quadrilatères sont limités par des bâtonnets obliques eux-mêmes opposés. Les premières traces d'utilisation ont été trouvées sur l'atelier flavien de Villegats/Barro et au 23, rue Grelaud, à Saintes. Les découvertes les plus tardives se trouvent, encore une fois, à La Rochelle ("Les Minimés" ; 3D XVIII, et 2D VI P : seconde moitié du III^{ème} s.).

La variante 4c a seulement été vue à Barro/Villegats et à La Rochelle, "Les Minimés" (2D VI P).

On a regroupé dans le **type 5** les molettes où des bâtonnets parallèles viennent se greffer sur un bâton-

net oblique qui occupe toute la largeur de la molette (décor "en zigzag"). Les variantes a et b du type 5 ne diffèrent que par la disposition des registres décoratifs par le potier. Pour la variante 5a, l'artisan a disposé les registres de façon jointive : le décor a un aspect réticulé. En 5b, le potier a laissé un espacement entre les registres. Des variantes (telles que c) n'ont pas été distinguées ici. Cette dernière disposition semble apparaître plus tardivement, vers la fin du II^{ème} s. ou au début du III^{ème} s. (5)

Par ailleurs, un seul exemplaire du type 5 a été rencontré dans un contexte du I^{er} s. (Saintes, 23, rue Grelaud : 80-90 ap. J.-C.). Le type devient, par contre, très fréquent dans le courant du II^{ème} s. et domine au III^{ème} s.

La variante 5b est encore présente dans les niveaux tardifs de Poitiers (P 14, 1085 : postérieur à 360).

Le **type 6** a été réalisé en gravant sur la molette des lignes horizontales et verticales entrecroisées. Ce décor "en carrés" n'est connu, pour le moment, que dans des contextes du I^{er} s. à Saintes, "Port Larousselle" (US 5006 et 5007 : 30-70 ap. J.-C.), sur céramique fumigée, et à Angoulême, "Ilot Chabrefy", sur céramique commune grise (20-50 ap. J.-C.).

Le **type 7** est constitué de décors "en losanges". Il a été vu dans des niveaux des I^{er} s./début II^{ème} s. à Barro/Villegats (60-120) et dans des milieux tardifs à La Rochelle, "Les Minimés" (2D H2 et S3). J. et M.-H. Santrot le représentent sur leurs formes 122 (40-80 à Bordeaux et Saintes) et 252 (40-70 de n. è.).

La variante 7b (décor "en losanges pointés") a été découverte à La Rochelle.

Cette dernière production est peut-être spécifique à un atelier. Un certain nombre de décors à la molette n'ont pas été décrits ici, parce que trop rares (hybrides des types 1 et 3 ; dérivés de 3b ou c ; décors originaux). La Fig. 5 donne l'échantillonnage des productions de l'atelier de Villegats/Barro. A côté des types représentés ici (1, 3 et 4), on remarque, sur la dernière ligne, des décors à la molette propres à cet atelier. Ces molettes spécifiques peuvent permettre de déterminer, plus facilement que les autres, l'aire de diffusion des ateliers de céramique commune et apportent de bonnes indications chronologiques. Ce sont celles qu'il faut dessiner précisément en priorité.

Mais, même si la plupart des décors à la molette de Poitou-Charentes ont perduré longtemps, les principaux types présentés ici peuvent apporter quelques indications chronologiques supplémentaires, même lorsqu'on est face à un mobilier très fragmenté.



NOTES

(1) Nous employons le terme de molette de préférence à celui de roulette, popularisé dans l'ouest par J. et M.-H. SANTROT, *Céramiques Communes Gallo-Romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, p. 25. Nous suivons ici B. BOISSAVIT-CAMUS qui définit la molette comme un "outil en bois ou en métal servant à appliquer un motif en creux. Bague de bois autour d'un manche. Cette bague peut tourner à la différence d'un poinçon" et la roulette comme un instrument où "la bague devient une plaque dentelée comme une scie circulaire formant une marque composée de petites encoches dans la poterie." (B. BOISSAVIT-CAMUS, *La céramique funéraire du Haut Moyen-Age en Poitou-Charentes (V^{ème} s./début VIII^{ème} s.)*, Mémoire de Maîtrise dactylographié, Poitiers, 1983, p. 103). Bien que nous ne connaissions pas de décor à la roulette d'époque antique (suivant la définition qui procède de cet instrument), il nous semble que le terme de "molette" est assez répandu parmi les romanistes et ne peut prêter à confusion.

(2) Les Fig. 1 et 2 donnent les proportions pour deux sites saintongeais : Saintes, 23, rue Grelaud (dépotoir des années 80-90 (comptage par tessons)) et Cognac, "La Haute Sarrazine" (contexte des années 250-300 (comptage par individus)).

(3) J. et M.-H. Santrot, *Céramiques Communes Gallo-Romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, pour la forme S. 274, trouvée dans un contexte daté de 25/20 av. J.-C. : nous n'avons retrouvé, pour notre part, aucun exemplaire aussi précoce. L'inventaire de deux petits dépotoirs augustéens antérieurs à n.è. (St. 3, dernière décennie avant n.è., et St. 6/7, augustéen précoce) du 22, rue Montlouis à Saintes (dernière fouille de sauvetage sur cette période, en 1989), réalisé par D. DOYEN, n'a pas livré de mobilier décoré à la molette. Nos types I et II apparaissent, sur céramique semi-fine brune, dans le niveau IV des Petites Soeurs des Pauvres (10 av. J.-C./15-20 ap. J.-C.). Mais ce n'est qu'à partir du règne de Tibère qu'on les trouve couramment sur céramique commune grise et fumigée.

(4) *op. cit.*, n° 18.

(5) Cette distinction chronologique n'a pu être établie que pour ce décor.



DISCUSSION

Président de séance : L. MAURIN

Louis MAURIN : Je ne sais pas s'il y a beaucoup d'études de ce genre sur la typologie et la chronologie des molettes qui apportent une contribution intéressante à la fabrication des céramiques communes.

Jean-François BUISSON : Je ne connais pas d'autres typologies sur ces céramiques communes régionales. Ce qui m'avait surpris, quand j'ai commencé à m'intéresser à ces décors à la molette, il y a une dizaine d'années, c'était de voir que, chronologiquement, on arrivait à faire des distinctions sur l'arrivée de certains types de décors. Ce qui a été également surprenant, cela a été de les voir apparaître dans les trois secteurs étudiés, c'est-à-dire en Poitou, en Saintonge et en Angoumois, à peu près aux mêmes époques, alors que les typologies de céramiques communes sont différentes. Il faut dire aussi que ce type de production n'existe pas partout ; sur l'extrême nord du Poitou et sur la région de Naintrée, on n'a pas de fabrication de céramique décorée à la molette et elle se raréfie aussi dans le sud charentais.

Pierre-Henri MITARD : Je n'ai pas eu connaissance de l'enquête à laquelle vous avez procédé pour ces molettes, sinon je n'aurais pas manqué de vous signaler que, sur un site auquel je m'intéresse, situé sur la voie romaine de Saintes à Angers, à Usseau, dans le sud du département des Deux-Sèvres, j'en avais récolté un certain nombre, dans un contexte qui me paraît être de la deuxième moitié du 1^{er} s. principalement ; ces molettes paraissent se rattacher à votre type 2, mais aussi à quelques autres.

Jean-François BUISSON : Je vous remercie beaucoup, parce que là, effectivement, il y avait un vide assez important sur les Deux-Sèvres ; je n'avais aucun site des Deux-Sèvres avec un lot de molettes conséquent. J'ai assez férocement éliminé tout ce qui était site de surface ; j'avais de nombreux comptages les concernant. Je ne pouvais établir une chronologie qu'avec des contextes particulièrement fiables ou annoncés comme tels par le fouilleur.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Simplement pour indiquer que ces molettes sont connues, par exemple, dans l'Indre, sur des sites comme Argenton-sur-Creuse, où apparemment elles disparaissent beaucoup plus tôt, puisqu'on ne les connaît pas après le 1^{er} s.

Jean-François BUISSON : Dans le Poitou, on a des productions qui se raréfient au IV^{ème} s. J'ai eu beaucoup de problèmes sur les comptages que j'avais faits sur P.14, à Poitiers, pour trouver 4, 5 ou 6 molettes dans couches très importantes. Je ne pense pas que ce matériel soit résiduel parce que, bizarrement, au IV^{ème} s., en Poitou, j'ai vu quelques molettes sur de la céramique commune rouge, alors que la totalité des productions est en céramique commune grise, ou sur semi-fine brune, en Saintonge. Il faut dire aussi que les cols décorés à l'éponge des cruches Raimbault (formes X et XI) sont également décorés à la molette, mais ne sont pas pris en compte dans ces comptages.



